

## Compétition du 13 octobre 2018 au golf de Bourges

### Règles locales

Toutes les **règles locales permanentes** (page 5 du Vadémécum 2018), notamment « on place la balle sur toute partie tondu ras ».

**Sur un green**, toute balle (ou marque balle) **déplacée accidentellement par un joueur** doit être replacée **sans pénalité**. Si la balle est **déplacée par une cause naturelle**, elle doit être jouée telle qu'elle repose, sans remplacement ni pénalité.

Au **trou n° 12**, l'**obstacle d'eau est en piquets jaunes (donc pas de drop à 2 longueurs de club du point d'entrée)**. Si votre coup de départ a fini dans l'obstacle d'eau, vous pouvez **utiliser la dropping zone** située avant l'obstacle.

Au **trou n° 14**, si votre balle repose dans le bunker et **si vous ne pouvez pas exécuter normalement votre coup à cause de la palissade**, vous disposez d'un **free-drop, dans le sable, à moins d'un club** du point de dégagement le plus proche de votre balle.

### Temps de jeu

Le jeu lent est un reproche qui nous est régulièrement fait par les golfs et certains nous refusent l'accès à leur parcours pour ce motif. Il vous est donc demandé de tout faire pour **coller (ou recoller) à la partie qui vous précède**.

Vous êtes donc invités à **pratiquer le « Ready Golf »**, ce qui devrait améliorer le temps de jeu.

Je vous souhaite un bon parcours et le meilleur score possible.

**Jean-Louis GRASSI**  
Délégué Régional du Golf d'Entreprise

